



*Remis feuillets
à Chocolat*

Comporte une table alphabétique en fin d'année



REGISTRE

Contenant *vingt-huit* feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES et DÉCÈS** de la Commune de *Trilbardou*, pendant le cours de l'année **1861**.

A Meaux, le *Dix* Décembre mil huit cent soixante.

J. P. Noessel

juges suppléant

N^o 1^{er}

*Acte de Décès
de
Pompey André
Feraud.*

Servier

Paris mil huit cent soixante-un, le
Cinq Janvier, a été devant moi, *Joseph*
meu, *Joseph* De *Lignieres*, Maire en exercice
public de l'Etat Civil de la Commune de *Trilbardou*,
dans l'empire Louis *Edmond* *Chiron* *Paris*,
âgé de *vingt quatre* ans, *Meunier*, et *Michel*
Adolphe *Prosper* *Feraud*, âgé de *vingt quatre*



VILLE DE PARIS

MAIRIE DU 10^e ARRONDISSEMENT

ÉTAT CIVIL

Paris, le 14 SEP 1918 191

Avis de Mariage

NOTE

(Loi du 17 Août 1897)

Le Maire du 10^e Arrondissement de Paris a l'honneur
 d'informer Monsieur le Procureur de la République que le
Mariage de *M Alfred Alexandre Bettencourt*
Garcou de magasin veuf de femme
 né à *Cuillardon (L. M. Bourgne)*
 le *11 septembre 1863*
 Avec *M Marie Louise Pedrazzi*

a été célébré le

14 SEP 1918

en sa Mairie.

Le Maire,

Maire



Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Première instance
 de *Meaux*
 Pour Monsieur le Maire de *Cuillardon* Arrond^t de *Meaux*

905 — Paris — Imp. Hemmerlé et Co. — 5, 000 r. — B. 4. au tarif 50 L. — 6 B.

Mairie de Trilbardou
Maitre porte
accusé de réception

De Louis Marie Eliza Romain, âgé de
 vingt neuf ans, ancien Domestique, demeurant à
 Collardou avec son mari; en l'écide au même
 lieu, au domicile de ses père et mère, auquel bien,
 et deux heures du matin; en après nous être
 affuré du vice, avons dressé le présent acte,
 que le second Romain a seul signé avec nous
 après lecture faite; et deux Alexandre Mathieu
 Romain premier témoin, en père du défunt et de son
 nomme, nous a déclaré au savoir Signé.

(A. Dedgmonis)

1780

Rain

mil bien cent soixante un, Le
 cinq février, neuf heures du matin; par devant
 nous Adolphe Dedgmonis, Maire et officier
 public de l'état civil de la Commune de Collardou,
 en comparant Alexandre Dellenont, âgé de
 vingt trois ans, Meneur, demeurant à Collardou,
 lequel nous a déclaré qu'il hier à six heures du
 soir, il lui est né en son domicile un enfant
 qu'il nous présente, et qui nous reconnaissons
 être au sexe masculin, en lequel il a donné
 les Prénoms de Georges Sidore; lequel
 enfant il a eu de son légitime mariage, avec
 Thérèse Jeanne Delcamp, âgée de vingt
 six ans, sans Profession, demeurant à Collardou,
 avec son mari; Lesdites présentation et déclaration
 nous ont été faites en présence de François
 Dupisier, âgé de soixante un ans, Propriétaire,
 et Denis Julien Carvenet, âgé de quarant sept ans,



Magnonier, tous deux témoins majeurs demeurant
 à Collardou, et proche voisins du déclarant;
 Lesquels ont vu que le père de l'enfant
 comparant en déclarant, signé avec nous le
 présent acte de naissance, après lecture faite.
 A. Dedgmonis
 A. Dupisier

Rain

mil bien cent soixante un, Le cinq
 février, sept heures du matin; par devant nous
 Adolphe Dedgmonis, Maire et officier
 public de l'état civil de la Commune de
 Collardou, par le absence du Maire, est comparant
 Laurent Brocard, âgé de cinquante trois ans,
 Charretier, demeurant à Collardou; lequel nous
 a déclaré qu'il hier à huit heures du matin, la
 demoiselle Marie Julie Brocard, sa fille, âgée
 de vingt ans, domestique, demeurant à Collardou,
 chez ses père et mère, est accouchée dans sa
 maison, d'un enfant qu'il nous présente, et
 que nous reconnaissons être au sexe féminin,
 et à laquelle il a donné le Prénom
 de Julie Rose; Lesdites présentation et
 déclaration nous ont été faites en présence
 de François Adesgrèe Ménécal, âgé de
 quarant un ans, Médecin, et de Messieurs
 Luchay, âgé de quarant huit ans, Meneur,
 tous deux témoins majeurs demeurant
 à Collardou, et proche voisins du
 déclarant; Lesquels ont signé avec

N. 3.

Acte de Naissance
 de
 Julie Rose
 Brocard

1780

Je soussigné Julie Rose
 Brocard dont l'acte de naissance
 est ci dessus et est légitime par
 acte de mariage Robert Charles
 Verley et Brocard Marie Julie
 de six qu'elle mil huit cent
 soixante sept.

Mes parents et moi et l'acte de
 naissance ci dessus et est légitime
 et enregistré à Collardou le cinq
 février mil huit cent quatre
 vingt quatre
 et Marie

N. 4.

Acte de Naissance
 de
 Georges Sidore
 Dellenont.

1780

Decide a Collardou
 le vingt cinq juin
 mil huit cent quarante
 neuf, à Collardou
 le vingt sept juin
 mil huit cent quarante
 neuf, de Marie.

(Signature)

nous Le présent acte de Naissance
après Lecture faite, Le sieur Laurent
Rochon Declairant par de L'accouché,
nous a Declairé aussi ne savoir Signer.

Paulin
Danton

N^o 6.

Acte de Mariage
de
Antoine Couturier,
et
Marie Elise Denis
Marin.

19 février.

Maurice
Paulin
Le présent acte de Naissance
fait le jour et date susdits, en
Présence de nous deux, soussignés, au
Maire de La Communauté de Wilbarson, et
officier public de l'état civil pour l'absence du
Maire, sans Comparus publiquement sans de
Maison Communale, Antoine Couturier, âgé de
vingt-six ans, Célibataire, né en l'année
à Montfermeil, Arrondissement de Paris
(Seine et Oise) fils unique de Jules
Couturier, âgé de soixante-un ans, Célibataire,
et de Julie Duré, âgé de soixante-deux ans,
sans Profession, demeurant ensemble à Montfermeil,
de laquelle l'un d'eux présente au présent acte
Contracté au présent, nous ont Declairé
Contracté au présent, de leur part
Le Marié Marie Elise Denis Marin, âgé de
vingt ans, Couturier, né et demeurant à
Wilbarson, fille majeure de Jean Baptiste
Marin, âgé de cinquante-sept ans, Maître
Maçon, et de Elise Marie Villard, âgé de
quarante-deux ans, sans Profession, demeurant ensemble
à Wilbarson, laquelle aussi présente en



personne, nous ont Declairé Contracté au présent
Mariage de leur part. Le tout est à peine
constaté ainsi qu'il résulte des Actes de Naissance
de l'époux et de l'épouse, qui nous ont été présentés,
et que nous avons sous les yeux; lesquels après
avoir été paraphés par nous, et par les parties
présentes, l'estons annexés au présent acte.
Lesquels nous ont légués se procèdent à La
Célébration du Mariage projeté entre eux, en
vue des Publications qui ont été faites, tant en notre
Mairie, qu'en celle de Montfermeil, sans
des Dimanches trois et six derniers courants,
et à l'heure de midi, l'après et Certificat délivré
par Monsieur Lajoigne, an Maire de la Communauté
de Montfermeil, en date du quatorze février
présent mois, en légalité; lequel après avoir été
aussi paraphé par nous, et par la partie présente,
l'estons annexés au présent acte. Aucune
opposition au présent Mariage ne nous ayant été signifiée,
faisant ainsi à leur acquisition; après avoir examiné
lectures de toutes les pièces à l'égard mentionnées,
ainsi que du Chapitre six de l'Code civil relatif au
Mariage; avons demandé au futur époux et à la
future épouse s'ils voulaient se prendre pour mari
et pour femme; chacun d'eux ayant répondu
séparément et affirmativement, après déclaré au
nom de La Loi, que le sieur Antoine Couturier,
et la demoiselle Marie Elise Denis Marin,
étaient unis en Mariage. D'après La Loi
du six Juillet mil huit cent cinquante, nous
avons interpellé les deux futurs époux,
ainsi que les personnes présentes autorisant

le présent Mariage, a nous déclaré s'il arrivoit
 il y fait entre eux, un Contrat de Mariage;
 lesquels nous ont tous attesté qu'il n'en avoit
 fait de pareil. Requis avons Ordié acté Sur
 le Chœur, en présence de M. Arceves Contours,
 âgé de vingt neuf ans, Messager demourant à
 Ligny, Arrondissement de Reims, Jemard aîné,
 frère de Lépoux; de Jean Joseph Douay,
 âgé de vingt trois ans, Habitant, demourant
 à Montfermeil, ami de Lépoux; de Polydore
 Charpentier, âgé de quarant deux ans, Secour de
 Ligny, demourant à Crilbardou, cycle patronal
 de Lépoux; de Jean Baptiste Polydore
 Charpentier, âgé de quarant six ans, Berger,
 demourant à Courmay, Canton de Ligny, demi
 ex-marie, cycle patronal de Lépoux, et
 tous quatre témoins majeurs, lesquels ont
 ainsi que les parties Contractantes, signé avec
 nous le présent acte, après Lecture faite
 excepté Lépoux, de pareil et de la mère de Lépoux,
 et les Sieurs Nicolas Contours, et Jean Joseph
 Douay, premiers et seconds témoins ci-dessus
 nommés, qui nous ont déclaré ne savoir signer.
 M. L. M. Marin

M. Marin
 sachant
 Charpentier
 L. N. A. lebeure
 Maurice

N. 7.



Acte de Mariage
 de

Maria Pauline
 Lapetite.
 le février.

Par nous mil huit cent soixante un, Le vingt
 deux février, six heures du matin, par devant nous
 Louis Ferdinand Maurice, agé de six ans, et officier
 public de l'état civil de la Commune de Crilbardou,
 pour L'absence de Marie, est comparu Gilles
 Lapetite, agé de trente un ans, Natif de Courmancy
 à Crilbardou; lequel nous a déclaré qu'il est
 à trois heures du soir, il lui est né un son second
 une enfant, qui nous présente, et que nous
 reconnaissons être de sexe féminin, et à laquelle
 il a donné les Prénoms de Marie Pauline,
 laquelle enfant il a eu de son légitime Mariage,
 avec Marie Perrière, agée de trente un ans,
 Epicière, demourant à Crilbardou, avec son mari;
 Lesdites présentation et Déclaration nous ont été faites
 en présence de Jean Marie Christophe Deschamps
 agé de cinquante ans, Propriétaire, et Jean Louis
 Parthey, agé de quarant quatre ans, Charrier,
 tous deux témoins majeurs demourant à Crilbardou,
 et proches voisins du Déclarant; lesquels ont
 ainsi que le père de L'enfant, comparant et Déclarant,
 signé avec nous le présent acte de Mariage,
 après Lecture faite.

Gaston
 G. Lapetite Présent
 Maurice

N. 8.

Par nous mil huit cent soixante un, Le
 vingt deux février, sept heures du matin, par devant
 nous Adolphe Dedignieux, Maire et officier
 public de l'état civil de la Commune

Le sieur Jean Marie, prêtre, homme ci devant
 marié, de la paroisse de Saint Pierre, âgé
 de quarante sept ans, sans Profession, demeurant
 à Brillardon avec son mari; est décédé au
 même lieu, au domicile de ses père et mère, Nier,
 à Prunet; et après nous être assemblé au Dicast,
 avons dressé le présent acte, que les Déclarants
 ont signé avec nous, après lecture faite.

J. Rabymon
 Charpentier Maroniz

N^o 11.
 Acte de Décès
 de
 Louise Céline
 Maillard.
 8 juillet.

Pan nul bien eut soixante un, Le bien
 Juillet, ouz femme du Martin; par devant nous
 Joseph Desbiquere, Maire en office public de
 l'Etat civil de la Commune de Brillardon; dont
 Comparant Louis Etienne Maillard, âgé de
 cinquante quatre ans, Maronnier, ex Jacques
 François Prevost, âgé de quarante deux ans,
 Couturier sur le Canal de Loosay, tous deux
 hommes majeurs demeurant à Brillardon, le
 premier père, et le second beau-père, de la défunte
 ci dessus nommée; Lesquels nous ont déclaré que
 Louise Céline Maillard, âgée de dix neuf
 ans et demi, sans Profession; née et demeurant
 à Brillardon; fille de Louis Etienne Maillard
 prêtre, homme ci devant marié, et de Céline
 Marie Maillard, âgée de cinquante ans,
 sans Profession, demeurant à Brillardon, avec
 son mari; et épouse de Louis François
 Prevost, âgé de vingt trois ans, Maronnier,
 demeurant auin Brillardon; est décédée au
 même lieu, en son domicile, aujourd'hui,



N^o 12.

Acte de
 Noces
 de
 Honoré Jules
 Cardon.

21 juillet

à cinq heures du matin; et après nous
 être assemblé au Dicast, avons dressé le
 présent acte, que les Déclarants ont signé
 avec nous, après lecture faite.

L. E. Maillon, *J. Rabymon*

Pan nul bien eut soixante un, Le
 vingt deux Juillet, dix heures du matin;
 par devant nous Adolphe Desbiquere, Maire
 en office public de l'Etat civil de la Commune
 de Brillardon; est Comparant Julien Alphonse
 Cardon, âgé de vingt sept ans, Maronnier,
 demeurant à Brillardon; lequel nous a déclaré
 qu'il vient à onze heures du soir, il lui est né
 en son domicile un enfant qu'il nous présente,
 et qu'un nommé recamandé, Etienne du Serey Masculon,
 en auquel il a donné les Prénoms de Honoré
 Jules; lequel enfant, il a eu de son légitime
 mariage avec Julienne Julie Moutier,
 âgée de vingt six ans, sans Profession,
 demeurant à Brillardon avec son mari; Lesdites
 présentations et Déclarations nous ont été faites
 en présence de François Alphonse Paudescal,
 âgé de quarante six ans, Prestre, et
 Nicolas Danton, âgé de quarante trois ans,
 Maronnier, tous deux hommes majeurs demeurant
 à Brillardon; et proches voisins du Déclarant,
 desquels eut, à l'exception du père du défunt
 Comparant en Déclarant; signé avec nous le présent Acte
 de Noces avec; après lecture faite; ledit père de l'enfant
 Comparant, nous a déclaré en savoir signés;

J. Rabymon

N^o. 13.

Acte de Naissance
De
Clemence Honorine
Charles.

L. Guillot

Par un mil huit cent soixante un,
Le Sieur Cinq Guillot, Sieur de la Motte,
par devant nous Adolphe Delagrèze,
Notaire en office public de l'Etat civil
de la Commune de Crilbaron; est comparu
Armand Honoré Charles, âgé de vingt
trois ans, Epaveux demeurant à
Crilbaron; lequel nous a déclaré que
Ce jourd'hui à dix heures du matin, il
lui est né en son domicile une Enfant
qu'il nous présente, en que nous
reconnaissons être un Sexe féminin,
en à laquelle il a donné des Prénoms
De Clemence Honorine; laquelle enfant
il a eu de son légitime Mariage, avec
Clemence Sophie Gavelier, âgée de
vingt ans, sans Profession, demeurant à
Crilbaron avec son mari; Lesdits
présentation et Déclaration nous ont été faites
en présence De Eugène Alexandre Charles,
âgé de trente deux ans, Mécanicien, frère du
Déclarant, et Eugène Victor Garinier,
âgé de trente trois ans, de surcroît, Archevêque
Médecin ordinaire Déclarant, tous deux témoins
majeurs demeurant à Crilbaron; Lesquels
ont, à la cessation du père de l'enfant comparant
et Déclarant, Signé avec nous le présent Acte
de Naissance, après lecture faite; Le
père de l'enfant comparant, nous a déclaré
ne savoir Signer. /
a e Charles
Adolphe

N^o. 14.



Acte de
Naissance

Edmond André
Perrin,
11^e août.

Par un mil huit cent soixante un,

Le Sieur de la Motte, Sieur de la Motte, par devant nous
Adolphe Delagrèze, Notaire en office public de
l'Etat civil de la Commune de Crilbaron; est
comparu Louis Edmond Perrin, âgé
de trente cinq ans, Mécanicien demeurant à
Crilbaron; lequel nous a déclaré qu'il est
né le jourd'hui en son domicile, son Enfant
qu'il nous présente, en que nous reconnaissons
être un Sexe masculin, en lequel il a donné
les Prénoms De Edmond Amère; lequel
enfant il a eu de son légitime Mariage, avec
Justine Lucie Desroses, âgée de trente deux ans,
Epaveux, demeurant à Crilbaron avec son mari;
Lesdits présentations et Déclarations nous ont été
faites en présence De Michel Adolphe Prosper
Gouren, âgé de cinquante quatre ans, Cultivateur
à Crilbaron, Cousin germain du Déclarant, et Alfred
Desire Perrin, âgé de vingt neuf ans, Mécanicien
proche voisin du dit Déclarant, tous deux témoins
majeurs demeurant à Crilbaron; Lesquels ont
ainsi que le père de l'enfant comparant et
Déclarant, Signé avec nous le présent acte de
Naissance, après lecture faite.

L. S. C. Perrin
Edmond

N^o. 15.

Par un mil huit cent soixante un, Le
neuf Septembre, susdésigné de la Motte; par
devant nous Adolphe Delagrèze, Notaire
en office public de l'Etat civil de la

Savoir, Les Dirauchers vingt cinq ans dernier, en
premier Septembre Courant, en la Ville de Paris. Aucune
opposition au mariage ne nous ayant été signifiée, parant
Nous à deux requiritions; après avoir donné lecture de
toutes les pièces ci dessus mentionnées, ainsi que du
Chapitre six de Cote civil relatif au mariage; avons
demandé au futur époux en son futur épouse, s'ils
voulant se prendre pour mari et pour femme, chacun
d'eux ayant répondu séparément et affirmativement,
avons déclaré au nom de la loi que le sieur Jules
André Fourcin, en la demoiselle Cécile Victoire
Vaudescaux, étaient unis en mariage. D'après
la loi du six filles nul huit cent cinquante,
Nous avons interpellé les deux futurs époux, ainsi
que les personnes présentes autorisant le présent
mariage à nous déclarer s'il y avait été fait entre
eux, un Contrat de mariage, desquels nous
n'avons fait attesté qu'il n'en avait pas été fait.

De quoi avons dressé acte sur
le Champ, en présence de Jean
Louis Marin, âgé de cinquante deux
ans, Cultivateur, oncle paternel de
Léopold, de Jean Baptiste Leonard
Démoulin, âgé de soixante ans,
Ménestrier, oncle maternel de Léopold,
et tous deux demeurant à Trilbardou;
de Jean Baptiste Alexandre Vaudescaux,
âgé de trente quatre ans, Substitut
démoulin à Courmay, Canton de Lagney,
Saint en Marne, oncle paternel de Léopold,
de Félix Victor Bonenfant, âgé de
vingt six ans, Jardinier, demeurant

à Claye Souilly, Seine et Marne, oncle
maternel et parrain de Léopold épouse,
et tous quatre témoins majeurs; lesquels ont
aussi que les parties Contractantes, signé avec
nous de présent acte, après lecture faite.

Jourdain Jules C V Vaudescaux

Jourdain Jules C Desmoulin

Vaudescaux Jules V de Bonenfant

Jourdain Jules Desmoulin

F V Bonenfant

Vaudescaux Jules

N^o 17.

Acte de
Dées

de
Marquise Angélique
de Courgon,

26 Septembre.

Pan nul huit cent soixante un,
Le vingt six Septembre, Six heures du soir;

par devant nous Louis Ferdinand Maurice,
alors au Maire, et officier public de l'état
civil de la Commune de Trilbardou, pour l'absence
du Maire; Jean Compagnon, Prêtre Dachez,
âgé de quarante ans, Doulauges, et Adolphe
Dachez, âgé de trente huit ans, Courgon,
tous deux témoins majeurs demeurant à Paris,
le premier rue du Faubourg Saint Honoré numéro
quatre vingt six sept et le second rue de
la Poudre numéro vingt un, et petite fille de

La Defunte ci apres nommee; Lesquels nous
ou Declaire que Marguerite Burghique
Doregon, agee de quatre vingt deux ans, moins
cinq jours, Decedee, a demeurant a
Chilbardou, fille des Defunts Joseph Doregon,
et de Burghique Helaine, et veuve de Notre
seigneur Jean Baptiste Lachot, decede a Chilbardou
le trente Decembre mil huit cent trente neuf;
est decede au meme lieu, en son domicile,
aujourd'hui, a trois heures et demie du matin;
et apres nous etre asseme au lieu, avons
dresse le present acte, que les Declarants
ont signe avec nous, apres lecture faite.

A. D. Cadroy *(Signature)*
Maurice *(Signature)*

N^o 18.
Acte de
Naissance
de
Sophie Medecine
Raim
Le 6 Septembre

Acte mil huit cent soixante un, Le
vingt Sept Septembr, deux heures du matin;
sans devant nous Louis Ferdinand Couce
adjoins au Maire, et officier public de l'Etat
Civil de la Commune de Chilbardou, sans
Gabrielle de Meun, et Comparu Amicé
Adrien de Meun, age de vingt deux ans,
Maire de Meun, demeurant a Chilbardou,
qui nous a declare qu'hier a quatre heures
et demie du matin, il lui est né en son
domicile, une enfans qu'il nous presente, et
qui nous reconnait pour etre de son legitime mariage,
et a laquelle il a donnee Les Dictionnaires
de Sophie Medecine; laquelle enfans
il a eu de son legitime mariage, avec

11
Sophie Lucie Doregon, agee de
vingt un ans, sans Proquestus demeurant
a Chilbardou avec son mari; Lesdits
presentes et Declaration nous ont ete faite
en presence de Jean Louis Raim, age
de cinquante deux ans, Cultivateur, pere
du Declarant, et Michel Adolphe Diostier
Foucau, age de cinquante quatre ans,
Guillemo de habits, ouvrier maitre du Declarant,
tous deux tenus meurs demeurant a Chilbardou;
Lesquels ont ainsi que le pere de l'enfant
Comparant et Declarant, signe avec nous le
present acte de Naissance, apres lecture faite.

J. Raim *(Signature)*
M. Mourin *(Signature)*
Maurice *(Signature)*
J. Raim *(Signature)*

Extrait des Registres de l'Etat
Civil de La Ville de Meun.

N^o 19.
Acte de
Deces
de
Frederic Dheur
Le 6 Novembre 1860.

Acte mil huit cent soixante, Le six
Mois de Novembre, a deux heures et demie du soir;
sans devant nous Louis Geoffroy second adjoins
au Maire de La Ville de Meun, faisant Les
fonctions d'officier public de l'Etat civil, sans
Delegation; sans Comparu Philippe Emmanuel
Dechambre, age de soixante onze ans, et Jean
Etouffean, age de cinquante un ans, tous deux
garcons de Meun demeurant a Meun,
Lesquels nous ont declare que Cejourd'hui, a
trois heures et demie du matin, Frederic
Dheur, age de cinquante deux ans, né en

Demoulié à Brillardon (seine et marine)
mauvais, épouse de Marie Desirée Moussemont
fils de Désiré Louis Charles Deseine, es-
De Désiré Marie Anne Marott, est décédé
en cette ville, à l'âge de 70 ans, en nous nous sommes
assuré de ce décès. Et après lecture de ce que
dessus, les Comparants ont signé avec nous.

Signé Delaitre, Bertrand, et Geoffroy,
Nous extraits Conformément à l'article deux cent dix-huit
nous serons à la transcription, sur les registres de
L'Etat civil de la Commune de Brillardon
Conformément à l'article quatre vingt du code civil.
Néant le deux Octobre 1861.

L'adjoint délégué
Signé Bertrand,
En pare nous sous Préfet.
A Néant le 3 Octobre 1861.

Nous l'égulation de la signature de M.
Bertrand adjoint au Maire de Néant.
Signé Locré
Nous transcriptions Conformément
Le Maire de Brillardon
A. Desjardins

15^e 1861.

Extrait des Registres de L'Etat
civil de la ville de Néant.

Pan nul bon est décédé le dix
sept Décembre, à grand Néant au Néant, par
devant nous Louis Geoffroy second adjoint au Maire
de la ville de Néant, faisant les fonctions

N^o 20.
Acte de
Décès
de
Julien Créaux,
14 Décembre 1860.

L'officier public de l'Etat civil, par délégation,
Néant Cassan Philippe Emmanuel Delaitre,
âgé de soixante cinq ans, en Jean Rousseau,
âgé de cinquante un ans, tous deux garçons
de Néant, demeurant à Néant.

Lesquels nous ont déclaré que le quinze Décembre
Courant, à sept heures du soir, Julien
Créaux, âgé de quarante quatre ans, Mauvrais,
né à Demoulié à Brillardon (seine et marine)
fils de Louis Josephine Dreyette; fils
de Désiré Pascal François Créaux, es-
de Désiré Benoit Gilbert, est décédé en cette
ville à l'âge de 70 ans, en nous nous sommes assuré de
ce décès. Et après lecture de ce que dessus,
les Comparants ont signé avec nous.

Signé Delaitre, Rousseau et Geoffroy,
Nous extraits Conformément à l'article deux cent dix-huit
nous serons à la transcription, sur les registres
de L'Etat civil de Brillardon Conformément à
L'article deux cent dix-huit du code civil.
Néant le 2 Octobre 1861.

L'adjoint délégué
Signé Bertrand,
En pare nous sous Préfet.
A Néant le 3 Octobre 1861.

Nous l'égulation de la signature de M.
Bertrand adjoint au Maire de Néant.
Signé Locré
Nous transcriptions Conformément
Le Maire de Brillardon
A. Desjardins

15^e 1861.

Au pres N^{os} Messrs. Prêtres
 de St. Martin de M^o 1761.
 Pour l'insinuation de la signature de
 M^o Geoffroy Rogéon au St. Martin.
 M^o de M^o.
 Signé Loze.
 Pour l'insinuation Couvigne
 le 20^{me} Mars 1761, de M^o de Villardou.

N^o 23.
 Acte de
 Dées
 de
 Louis Marin.
 7 Novembre.

L'an mil huit cent soixante un, le
 Sept Novembre, Sept heures du soir, par devant
 nous Adolphe Desjardins, Maire en office public
 de l'Etat civil de la Commune de Villardou, sous
 Comparu Louis Victor Marin, âgé de vingt cinq
 ans, Néanmoins, et Denis Julien Couvigne,
 âgé de quarant' trois ans, des St. Martin.
 Tous deux hommes majeurs demeurant à Villardou,
 le premier témoin libre, et le second pour servir
 au présent et après nommés. Lesquels nous
 avons déclaré que Louis Marin, âgé de
 cinquante trois ans, Néanmoins, ne s'est
 vu de ce Département, et des St. Martin.
 Marin, et de Louis Marin, lardé en
 l'année de son bon N^o de Villardou, âgé
 de cinquante ans, Journalier, demeurant au St.
 Villardou, avec son mari, est décédé au même lieu
 en son domicile, depuis huit à trois heures du soir,
 et après avoir été appelé de Dées, nous dressé
 le présent acte, que les déclarants ont signé avec
 nous, après lecture faite.
 L. Marin D. Couvigne
 A. Desjardins

N^o 24
 Acte de
 Naissance
 de
 Albert Alexandre
 Dourior.
 15 Décembre.

L'an mil huit cent soixante un, le
 quinze Décembre, quatre heures du soir, par
 devant nous Adolphe Desjardins, Maire en
 office public de l'Etat civil de la Commune de
 Villardou, est Comparu Adolphe Desjardins, Maire
 Dourior, âgé de trente ans, Dourior,
 demeurant à Villardou, lequel nous a déclaré
 que pendant huit à quatre heures du soir, au matin,
 il lui est né en son domicile au Prêtre
 qu'il nous présente, et que nous reconnaissons
 être le fils de Mademoiselle, en lequel il a donné
 les Prénoms de Albert Alexandre.
 Lequel enfant il a eu de son légitime mariage
 avec Lucie Marie Eliza Robin, âgée
 de trente ans, aussi Dourior, demeurant à
 Villardou avec son mari, Lesdits présentement
 et déclarant nous ont été faits en présence de
 Jacques François Dubois, âgé de quarant' trois
 ans, Couvigne, au St. Martin de Lucey, et
 François Alexandre Vercueil, âgé de quarant' un
 ans, substituts, tous deux hommes majeurs,
 demeurant à Villardou, et tous deux concin-
 germant ou déclarant; Lesquels ont à l'exception
 du père de l'enfant Comparu et déclarant, signé
 avec nous le présent acte de Naissance, après
 lecture faite. Ledit père de l'enfant Comparu
 nous a déclaré en faveur, Signé.
 F. Vercueil
 Dubois
 A. Desjardins

1132

Clos en arriéré le Précédent Registre par
 Nous Maire de la Commune de Brillbarron
 Soussigné, le vingt trois vents. un Décembre
 mil huit cent Soixante. un /.

J. Badignier

Table Alphabétique des Actes

Contenus au Précédent Registre

Naisances.

N ^o . de l'Acte	N ^o . de l'Enfant	Noms et Prénoms.	Date	
			des Actes	des Naisances et Mariages
1	4.	Deltonnet George Sidore	11 février	10 février
2	11.	Dauvier Albert Alexandre	15 Décembre	15 Décembre
3	3.	Etocbard Julie Rose	16 février	15 février
4	12.	Garçon Honoré Charles Jules	22 juillet	22 juillet
5	13.	Charles Clémence Honorine	28 juillet	28 juillet
6	11.	Houdant Eugénie Victoire	9 septembre	8 septembre
7	7.	Rayolite Marie Pauline	23 février	22 février
8	12.	Marin Marie Julie Gertrude	24 février	23 février
9	14.	Parain Edmond André	16 août	15 août
10	18	Réam Sophie Médorine	27 septembre	26 septembre

Mariages.

1.	6.	Couturier Antoine, et Marin Marie Oly Denise	19 février	19 février
2.	16.	Foucaim Jules André, et Vaudescal Cécile Victoire	11 septembre	11 septembre

Mairie de Brillbarron

Décès.

16

N ^o de l'acte	N ^o de l'acte Précéd.	Noms et Prénoms	Date	
			Des Actes	Des Décès.
1.	8.	Diarne Philippe Victor	20 Avril	19 Avril
2.	3.	Douvier Albert Alexandre	8 février	2 février
3.	20.	Cieaux Julien	15 ^e X ^e 1860.	14 ^e X ^e 1860.
4.	19.	D'Heure Frédéric	6 ^e X ^e 1860.	6 ^e X ^e 1860.
5.	21.	Crouard Jean Joseph	13 janvier	13 janvier
6.	11.	Maillard Louise Céline	8 juillet	8 juillet
7.	23.	Marin Louis	7 Novembre	7 Novembre
8.	10.	Marin Louis Alexandre (fami)	2 juin	7 juin
9.	1.	Parain Edmond André	1 ^e janvier	1 ^e janvier
10.	9.	Prénot Louis Camille	30 mai	30 mai
11.	22.	Seal Louise Joséphine	19 Avril	18 Avril
12.	17.	Scourgeon Marguerite Angélique	26 ^e X ^e	26 ^e X ^e

Récapitulation

Naissances.... 10.

Mariages..... 2.

Décès..... 12.

Total 24 Actes.

Certifié sincère et véritable par nous Maire de la Commune de
 Trilbardou soussigné, Ce jourd'hui Cinq Janvier, mil huit cent
 Soixante deux.

J. Dubigmes